



PROGRAMME MAÏS, MIL, SORGHO

Problématique

En Côte d'Ivoire, le maïs (*Zea mays* L.), le mil (*Pennisetum glaucum* (L.) R. Br) et le sorgho (*Sorghum bicolor* (L.) Moench) constituent avec le riz (*Oryza sativa* L.), les principales céréales pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire.

Maïs

La culture du maïs s'étend sur près de 350 000 ha, principalement dans le Nord de la Côte d'Ivoire ; avec un rendement moyen de 1,9 tonne à l'hectare. Il représente la deuxième céréale la plus cultivée et consommée après le riz. Malgré son importance, de nombreuses contraintes limitent la productivité du maïs en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de la forte prévalence des variétés traditionnelles peu productives, le non-respect des itinéraires techniques, l'inorganisation des producteurs, le changement climatique qui perturbe le calendrier cultural et l'apparition récente de la chenille légionnaire.

Face à ces contraintes, les activités du CNRA conduites de 2016-2019 ont permis de créer et/ou sélectionner de nouvelles variétés (FMB), de mettre au point les systèmes d'association ou de rotation des légumineuses alimentaires avec le maïs.

Cependant, le transfert de ces technologies auprès des producteurs a été faiblement assuré. En conséquence, la 6ème génération des programmes 2020-2023 du CNRA, relative au maïs, se propose de mettre l'accent sur le transfert de technologies mises au point et la poursuite des activités initiées en Amélioration génétique et en Agronomie. En Défense des cultures, un accent particulier sera mis sur la lutte contre la chenille légionnaire qui est ravageur nouveau pour la culture du maïs en Côte d'Ivoire. Cette chenille, en pleine expansion dans tout le pays, cause des dégâts énormes sur la culture du maïs.

Mil

Le mil représente une importante céréale dans le nord de la Côte d'Ivoire. Sa production est estimée à environ 40 000 t/an. Le mil joue un rôle important dans l'alimentation notamment infantile. Mais cette culture est confrontée à de multiples contraintes : le déclin de l'engouement de la culture lié au manque de mécanisation, à la transhumance des boeufs (décembre, janvier jusqu'en avril) à l'avènement de l'anacarde et au changement climatique, les variétés traditionnelles aux faibles rendements (460 kg/ha) et les pratiques culturales rudimentaires.

Pour contribuer à l'amélioration de la production du mil en Côte d'Ivoire, durant la période 2016-2019, le CNRA a mis au point deux nouvelles variétés performantes de mil (FM 16 avec 2,5 t/ha ; FM 78 avec 1,5 à 2 t/ha) et entretenu une collection de 180 accessions. Pour la 6ème génération 2020-2023, l'accent sera mis sur la diffusion des variétés créées, l'élaboration des itinéraires techniques et des méthodes de protection de la culture contre les ravageurs.

Sorgho

A l'instar du mil, le sorgho est exclusivement cultivé dans le nord du pays. Sa production est estimée à 37 000 t/an. Mais cette culture est confrontée aux mêmes contraintes que le mil. Durant la génération 2016-2019 du CNRA, deux variétés ont été améliorées (FS 39 avec un rendement de 2 à 2,5 t/ha ; FS 18 avec un rendement de 1,5 à 2 t/ha). Le programme de la 6ème génération 2020-2023 vise la poursuite de l'amélioration variétale, la diffusion de nouvelles variétés et la mise au point de nouvelles technologies. Lors des rencontres avec les acteurs des filières vivrières pour l'élaboration des programmes de 6ème génération du CNRA, différentes autres contraintes liées à l'augmentation des rendements du maïs, du mil et du sorgho ont été relevées. Il s'agit notamment de :

- l'indisponibilité des semences en qualité en quantité suffisantes ;
- la faible adoption des itinéraires techniques performants ;
- la pression des adventices ;
- les espèces Striga dans la région des savanes ;
- les insectes ravageurs tels que la chenille légionnaire sur le maïs ;
- les maladies notamment la Striure chez le maïs, la moisissure des grains et le charbon pour le mil et le sorgho.

De nouvelles créations variétales sont donc en cours pour accroître les rendements et la production nationale de ces trois céréales. Ces activités de recherche ont été élaborées sur la base des contraintes à la production et des préoccupations des décideurs et acteurs des filières céréalières. Les axes prioritaires de recherche de 2020-2023 prendront en compte quatre opérations de recherche dont l'Amélioration génétique, l'Agronomie/physiologie, la Défense des cultures et le Transfert des technologies.

Objectifs

Objectif général

Contribuer à l'accroissement de la production du maïs, du mil et du sorgho.

Objectifs spécifiques

Améliorer la productivité du maïs, du mil et du sorgho.

Résultats attendus

1. les ressources génétiques du maïs, mil, sorgho sont gérées ;
2. des variétés populations de maïs, mil, sorgho sont améliorées et sélectionnées ;
3. des variétés hybrides ou synthétiques de maïs, performantes sont créées ou introduites;

4. des itinéraires techniques améliorés sont mis au point ;
5. des stratégies de lutte intégrée contre les nuisibles en culture de maïs, mil, sorgho sont mises au point ;
6. l'appui au transfert des technologies éprouvées est assuré.

Activités de recherche

En amélioration génétique, les activités de recherche porteront sur la sélection et l'amélioration de variétés locales, la création de variétés hybrides et synthétiques de maïs, mil et sorgho. En outre, les activités de collecte et de caractérisation des ressources génétiques se poursuivront.

En Agronomie/Physiologie, les deux activités prévues porteront sur l'amélioration des itinéraires techniques et l'amélioration des systèmes de culture à base de maïs, de mil et de sorgho.

En Défense des cultures, les activités porteront sur l'actualisation de la carte d'infestation du Striga et le développement de stratégies de lutte contre les parasites et ravageurs

En transfert de technologies, les activités seront axées sur la diffusion du matériel végétal sélectionné et la sensibilisation des producteurs à l'adoption des nouvelles technologies. Les producteurs et vulgarisateurs seront aussi formés aux bonnes pratiques culturales.

Partenariat

Les partenaires scientifiques : Universités Nationales et Grandes Ecoles, IITA, Africa-Rice, CORAF, CIRAD, CIMMYT, ICRISAT, IRD

Les partenaires nationaux au développement: ANADER, FIRCA, ONDR, OPA, ONG.